

Règlement particulier "FMB E-Bike Challenge 2020"

Mons – Terril de Ciplly

Dimanche 11 juillet 2021

Règlementation – Déroulement de l'épreuve

- Le Royal Mons Auto Moto Club organise une manifestation nationale de E-bike (E-VTT) le dimanche 11 juillet, comptant pour le «FMB E-Bike Challenge 2021». Cette épreuve se déroulera conformément au code sportif FMB et au règlement sportif «FMB E-Bike Challenge 2021». (cfr www.fmb-bmb.be) ainsi qu'au présent Règlement Particulier.
- Le parcours, de type Ebike-Enduro, est tracé au départ du « Terril de Ciplly » rue de Goïspenne et dans le « Bois de Ciplly » (lieu-dit carrière Rustin) rue Brunehaut à 7024 Ciplly. Il est délimité par de la peinture bleue au sol, des rubalises et des barrières nadar et a une longueur totale de 5 km. Les participants ne peuvent, en aucun cas, quitter le parcours balisé sous peine d'exclusion. Les zones de liaison empruntant en partie la voie publique, les participants sont tenus de respecter le code de la route et de se montrer respectueux envers les autres usagers en adoptant une conduite prudente.
- L'épreuve se déroule sur 5 tours. Quatre étapes spéciales chronométrées sont tracées le long du parcours et doivent être parcourues à chaque tour.
- Le premier départ est donné à 13 heures. Les départs sont échelonnés toutes les 2 minutes, dans l'ordre des numéros de course. La durée maximale de l'épreuve est de 3 heures. Cette limite dépassée, les pilotes sont pénalisés en ajoutant leur retard aux résultats cumulés des 20 chronos obtenus lors du franchissement des étapes spéciales.
- Catégories :
 - Jusqu'à 25 km/h: E-bike équipé d'un moteur d'une puissance nominale continue maximale de 250 W, dont l'assistance ne dépasse pas 25 km/h et dont le poids est compris entre 18 et 26 kg.
 - Plus de 25 km/h: E-bike équipé d'un moteur d'une puissance nominale continue maximale supérieure à 250 W, dont l'assistance peut dépasser 25 km/h sans dépasser 45 km/h et dont le poids est compris entre 18 et 32 kg.
 - PROTO: E-bike équipé d'un moteur d'une puissance nominale continue de plus de 500 W et moins de 5000 W, dont l'assistance peut dépasser 25 km/h et dont le poids est compris entre 18 et 60 kg.

Engagement - Participation

- L'inscription à l'épreuve est gratuite et doit se faire via le formulaire d'inscription qui se trouve sur le site www.fmb-bmb.be
- Les participants doivent être en possession d'une licence compétition sportive FMB annuelle valide (Motorsport Vlaanderen ou FMWB). Les licences annuelles FMB de toutes les disciplines sportives y compris E-bike sont acceptées.
- Les personnes qui n'ont pas de licence doivent souscrire à l'avance via l'application FMB My FMB-BMB (Magelan) une licence 1 manifestation. Le prix de cette licence est de 20 euros (30 euros pour les pilotes étrangers) payables en ligne ou majorés de 15 euros en cas de paiement sur place. Une affiliation de 5 euros au club organisateur devra être payée sur place par les pilotes non-membres d'un club FMB. Plus d'infos: <https://fmb-bmb.be/fr/content/licence-sportive-competition-1-manifestation>
- L'épreuve se déroulant partiellement sur la voie publique, l'E-bike doit être conforme au Code de la route (en règle d'immatriculation et d'assurance).

- Les participants doivent se présenter au secrétariat de l'épreuve situé au Terril de Cibly rue Goïspenne à 7024 Cibly (GPS 50.410646, 3.941940) à partir de 9h30 pour recevoir leur numéro de course. L'attribution du numéro de course se fait par tirage au sort.
- Âge: la participation à l'épreuve est autorisée pour les coureurs à partir de 12 ans pour la catégorie jusqu'à 25 km/h, à 14 ans pour les autres catégories. Les parents des coureurs mineurs doivent signer le formulaire d'inscription et accepter que leurs enfants roulent avec les adultes.

Classements - Podium

Un classement est établi, pour chaque catégorie, par addition des temps réalisés lors du franchissement des 20 étapes spéciales chronométrées que compte l'épreuve. Si le pilote ne termine pas une étape spéciale ou ne s'y engage pas, il est crédité d'un chrono de 5 min. Pour le classement final, les temps réalisés en spéciales sont cumulés au retard éventuel enregistré à l'arrivée (dépassement du délai fixé à 3 h de course). Le participant dont le temps cumulé à l'issue de l'épreuve est le plus faible est déclaré vainqueur.

Un résultat par catégorie est établi après chaque épreuve comptant pour le FMB E-bike Challenge. Un classement final sera établi sur la base des résultats de chaque épreuve. Les résultats sont affichés au secrétariat de course après chaque épreuve et deviendront officiels 30 minutes après, sauf en cas de réclamation officielle reçue conformément aux dispositions du code disciplinaire FMB.

Un podium est organisé pour les 3 premiers de chaque catégorie à l'issue de l'épreuve.

Information technique

- Batterie : La charge de la batterie est autorisée avant la course ou entre les entraînements et la course. Pendant la course, le remplacement ou la recharge des batteries n'est autorisé que dans la zone spécialement dédiée et indiquée. Une deuxième batterie ne peut jamais être transportée pendant la compétition, ni sur le corps, ni sur le vélo. La batterie de rechange sera également marquée lors du contrôle technique.
- Le numéro de course doit être fixé au guidon et être clairement visible.
- Guidon: Les extrémités du guidon doivent être scellées avec un matériau solide ou recouvertes de caoutchouc. Si des protections pour les mains sont utilisées, elles doivent être faites d'un matériau résistant à la rupture et avoir une ouverture permanente pour la main. La réparation des guidons en alliage léger par soudage est interdite.
- Leviers: Tous les leviers doivent avoir des bords non coupants et avoir une extrémité qui ne peut pas causer de blessures.
- Garde-boue : flexibles (plastique fin ou caoutchouc) autorisés.
- Casques: type (CE) EN- 10/78 Classique
- Lorsque le cycliste arrête de pédaler, le moteur doit s'arrêter sauf pour la catégorie Proto
- Un système de poignée de gaz n'est pas autorisé.
- Il est interdit d'utiliser des outils de communication sur la piste
- Caméras: L'utilisation de caméras sur le vélo est autorisée pour autant que le caméra soit placé à un endroit sûr. Les commissaires techniques valideront l'emplacement des caméras. La caméra sur le casque est interdite.
- Un deuxième E-bike peut être contrôlé lors du contrôle technique. Ce vélo pourra servir pour plusieurs personnes. Ceci devra être signalé lors du contrôle.
- Après le contrôle technique, la roue arrière et le pneu ne peuvent être remplacés que par une autre roue / pneu contrôlé ou par une roue / pneu répondant aux mêmes spécifications techniques.

Information Corona

Les règles corona en vigueur au moment de l'épreuve devront être strictement respectées par les participants et leurs accompagnants. Un participant qui ne respecte pas ce protocole sera exclu de l'épreuve et devra quitter le site immédiatement.

Direction de course

- Directeur de course: Francy Prince
- Délégué technique: Lionel Pigeon
- Secrétariat:
- Chronométrage:
- Service médical:

Horaire dimanche 11 juillet 2021

Inscriptions: 9h30 – 12h30

Entraînements libres (non obligatoires): 10h30 – 12h30

Départs: à partir de 13h, toutes les 2 min en fonction du numéro de course tiré au sort

Podium: 17h

Règlement particulier approuvé le xx/xx/2021 par ...